RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES

Département Santé-Environnement

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADE

ONDRES

PLAGE D'ONDRES

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine certifie que le prélèvement d'eau destinée à la baignade effectué le : **07/07/2025** a révélé, après analyse, une

Eau de bonne qualité pour la baignade *

Résultat(s) détaillé(s) de la saison

Date du prélèvement	04/06/2025	18/06/2025	07/07/2025
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<15	<15	<15
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	<15	<15	15
Interprétation	Bon (*)	Bon (*)	Bon (*)

*	Eau de bonne qualité	High - quality water	Zum baden gut geeignetes wasser	Agua de buena calidad
**	Eau de qualité moyenne	Average quality water	Zum baden noch geeignetes wasser	Agua de calidad intermedia
***	Eau de mauvaise qualité	Low quality water	Zum baden nicht geeignetes wasser	Agua de mala calidad

Qualification d'un prélèvement	Bonne qualité	Qualité moyenne	Mauvaise qualité
Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 370	> 370
Escherichia Coli (UFC/100 ml)	<= 100	> 100 et <= 1000	> 1000

Classement de l'année 2024 : Excellent

Signé à Mont de Marsan le 10 juillet 2025
Pour le Directeur , L'Ingénieur du Génie Sanitaire

LAYLLE BERNARD

- Durant la saison balnéaire, ce présent document doit être obligatoirement affiché à proximité immédiate de l'eau de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. - info. : baignades.sante.gouv.fr et nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/les-baignades

Cité Galliane- B.P. 329 - 40011 Mont-de-Marsan Cedex -Tél. : 09 69 37 00 33 - mél : ars-dd40-sante-environnement@ars.sante.fr